

Interview

SUR LE
KURDISTAN
ET LA
QUESTION KURDE

DONNÉE PAR

ISMET CHÉRIF VANLY

A

VANGÉLIS SAKKATOS
JOURNALISTE

Publié par

l'Association des Etudiants Kurdes en Europe
Komeley Xwêndikaranî Kurd le Ewropa

LE
KURDISTAN
ET LA
QUESTION KURDE

AVIS AU LECTEUR

Depuis la rédaction de cette interview, un évènement considérable vient de se produire sur la scène politique du Proche-Orient à savoir la chute du régime tyrannique et pourri de M. Mendérès en Turquie et la prise du pouvoir par le Comité d'Union Nationale présidé par le général Gursel.

Notre Association fera connaître prochainement son opinion sur cet évènement. Nous voudrions espérer qu'il s'agit là d'un important pas vers la démocratisation effective de la vie publique et la solution pacifique de la question kurde en Turquie. Nous espérons, que les nouveaux dirigeants de la République de Turquie, se réclamant par ailleurs de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, ne voudront pas poursuivre la politique d'oppression nationale de l'ancien régime à l'endroit du peuple du Kurdistan de Turquie. C'est là d'ailleurs une politique qu'il sera de plus en plus difficile de poursuivre. Nous sommes confiants que la question nationale kurde en Turquie se résoudra tôt ou tard, nous l'espérons pacifiquement et démocratiquement, par la reconnaissance des droits légitimes du peuple kurde et dans l'intérêt supérieur des Turcs et des Kurdes, les deux grandes nationalités de cette République.

Au nom du Comité directeur de l' Association
des Etudiants Kurdes en Europe,

Ismet CHERIFF VANLY

Juin 1960, Berlin.

Interview

SUR LE
KURDISTAN
ET LA
QUESTION KURDE

DONNÉE PAR

ISMET CHÉRIFF VANLY

A

VANGÉLIS SAKKATOS
JOURNALISTE

INTRODUCTION.

Les questions de cette interview furent adressées, par écrit et en français, par M. Vanguélis Sakkatos, journaliste grec et éditeur du "Nouvel Observateur" à Athènes, à M. Ismet Chériff Vanly, président de "l'Association des Etudiants Kurdes en Europe".

M.I. Chériff Vanly y répondit, par écrit et en français, au cours du mois d'avril 1959 l'Interview fut d'abord traduite et publiée dans une brochure de 32 pages en grec, Athènes, Juin 1959.

INTERVIEW

SUR LE KURDISTAN ET LA QUESTION KURDE

~ ~ ~

QUESTION 1

Il est bien connu que votre peuple est un peuple ancien et d'après certains historiens, il est contemporain des Hittites et des Sumériens, qu'il existe depuis le 25ème siècle av. J.-C. et qu'il est cité par les écrivains grecs anciens comme Xénophon qui donne le nom de Karduch aux Kurdes.

Voulez-vous bien nous apprendre depuis quand et sous quelles conditions le Kurdistan a cessé d'être un Etat indépendant et souverain ?

REPONSE 1

Il sera difficile de répondre clairement à cette question sans quelque longueur.

Techniquement parlant, le peuple kurde est formé de l'amalgame physique de deux catégories de population : 1) les autochtones et 2) les Indo-européens immigrés en masse.

- 1) Les autochtones habitaient depuis un temps immémorial le pays qui ne porta le nom de Kurdistan qu'après leur disparition en tant que peuples. Nos premières connaissances historiques sur eux sont relatives aux environs du XXXe siècle avant J.-C. Entrés sur la scène historique (que nous connaissons) à des époques diverses, depuis le trentième jusqu'au douzième siècle avant J.-C., les peuples autochtones étaient nombreux: Les Guti, les Hullubi (Lullubi), la masse des Kassites (Kashshu), dans la chaîne du Zagros (le Kurdistan iranien et irakien); les Hurrites (Hurri ou Khurri), la masse des Mitanni, les Naïri et les Khaldi (Urartu) en Asie Mineure orientale (Kurdistan de Turquie). J'ai dit "masse" des Kassites et des Mittani, parce que ces deux peuples, respectivement entrés dans l'histoire vers

le XIXe et le XVIe siècle avant J.-C., étaient déjà passablement mêlés à des Indo-Européens, à la suite d'une première immigration de ceux-ci.

A la même époque (25ème siècle av. J.-C.), tous les pays situés entre l'Inde septentrionale et l'Espagne, en passant par l'Iran le Kurdistan, la Turquie, la Grèce, l'Italie et la France, avaient leurs autochtones. Et tous ces peuples autochtones, selon les dernières découvertes scientifiques (voir oeuvres de René Grousset de l'Académie française et de M. Ghishman) appartenaient à la même race, mais ayant deux variantes anthropologiques, et parlaient des langues plus ou moins rapprochées formant une même et grande famille. Les autochtones de ces divers pays n'étaient ni des Indo-Européens ni des Sémites, ni des Touraniens de race mongoloïde, mais formaient une catégorie propre qu'on appelle aujourd'hui "Japhétique", ou "caucasienne" ou tout simplement "méditerranéenne". C'était une race à la peau blanche. La blancheur de la peau des Guti et des Hullubi est signalée dans les registres des Akkadiens (région de Bagdad) et des Assyriens, leurs voisins sémitiques à la peau brune.

Ces peuples autochtones d'origine et de langue japhétiques ont disparu, en tant que peuples, depuis des millénaires, ainsi que leurs langues, à la suite des invasions indo-européennes.

Heureusement, il en reste un témoin très vivant : le peuple géorgien actuel, dans le Caucase, qui parle encore une langue japhétique (d'où aussi le qualificatif caucasien). Le lien entre le géorgien actuel et la langue des Hurrites et des Uvartes, telle qu'on la connaît grâce aux sculptures laissées par ceux-ci, a été scientifiquement établi il y a quelques années seulement.

Parmi les autochtones japhétiques des autres pays que le Kurdistan, on peut citer la masse des Hittites (au centre de la Turquie, et qui, comme les Mitanni et les Kassites du Kurdistan, étaient des autochtones mêlés passablement aux restes d'une première invasion indo-européenne) ; les Crétois, très probablement aussi les Sumériens d'Irak, les Etrusques et les Ligures d'Italie.

On parle moins des autochtones d'autres pays pour la simple raison qu'on ignore leur histoire. L'on connaît mieux l'histoire des autochtones du Kurdistan que celle des autochtones de la Grèce par exemple, en raison des monuments laissés par les premiers, ainsi que par leurs voisins Assyro-babyloniens.

J'ai déjà passablement développé une réponse qui, pour être "journalistique", aurait dû être plus brève, mais il sera probablement

intéressant, avant de poursuivre l'exposé, de relever une erreur historique répandue par le kémalisme turc, pour des raisons politiques ou tout simplement par ignorance. Car au moment où les "réviseurs de l'histoire" du kémalisme forgèrent leur "théorie" éronnées certaines découvertes scientifiques n'avaient pas encore eu lieu. Il s'agit de la prétention de ces soi-disant historiens que les autochtones du Kurdistan et de la Turquie, tous ces autochtones que nous connaissons maintenant comme ayant été "japhétiques", auraient été déjà, de leur vivant, des "Turcs" !! Les Guti, les Hittites et les Kassites du Kurdistan, les Sumériens d'Irak, les Hittites de Turquie, les autochtones de Grèce et les Etrusques d'Italie. Tous ces peuples auraient été, selon Ankara, de "race turque". C'est un beau "tableau de chasse" à vrai dire, puisqu'il s'agit "d'annexer" le terme est d'un auteur français ⁽¹⁾ des "ancêtres" illustres, mais cela n'est pas sérieux et n'a rien de scientifique.

Or, nous savons que les Turcs nomades à l'origine mongoloïdes, ne parurent en Turquie, venant du pays d'Altaï en Asie centrale, qu'au XIe siècle (les seldjoukides) et au XIIIe siècle (Ottomans) après J.-C. Aucun rapport n'existe donc entre les anciens peuples japhétiques et les Turcs. En ce qui concerne les Hittites, qui vécurent au centre du pays qui devint trois mille ans plus tard la Turquie, ils n'étaient pas turcs non plus, mais il est certain que parmi les Turcs actuels, il y a des individus qui sont des descendants des Hittites. Celane veut pas dire que les Hittites du XVe siècle avant J.-C. étaient des Turcs. Ce n'est pas du tout la même chose. Si les Hittites et les autres peuples autochtones étaient de "race" et de langue turques, les Géorgiens du Caucase le seraient aujourd'hui également. Constantin et Théodora le seraient aussi. Or, rien ne serait plus absurde. Entre Turcs et Géorgiens, il y a autant de différences qu'entre Turcs et Grecs ou entre Turcs et Kurdes.

Cette "théorie", en prétendant que les Guti, les Kassites et les Hurrites, ces autochtones du Kurdistan, étaient de "race turque" veut "prouver" que les Kurdes sont des "Turcs ayant changé de langue. Les "réviseurs d'histoire" de Mustapha Kemal ont oublié de tirer toutes les conclusions. Car, en suivant le même raisonnement, les Italiens, tout au moins ceux de la Toscane et de la Ligurie, seraient aussi "de race turque", des "Turcs ayant changé de langue", ainsi que les Grecs, les Français du Sud et les Arabes irakiens qui habitent aujourd'hui l'ancien pays de Sumer. Le gouvernement turc

(1) Il s'agit de André FALK, "Turquie", col. "Petite Planète" Paris 1956.

poussa cette absurdité jusqu'à donner le nom de "Sumer Bank" à une grande banque d'Ankara. On "annexe" les ancêtres illustres des peuples voisins, en pensant que leur assimilation serait d'autant plus aisée. L'assimilation visait les Kurdes.

- 2) La seconde catégorie de population dans la formation technique du peuple Kurde, catégorie venue en masse se superposer aux autochtones, après les avoir vaincus, en les "kurdisant", c'est-à-dire en les aryanisant linguistiquement, en leur passant la langue kurde, est composée par les tribus et peuplades indo-européennes immigrées au Kurdistan. L'invasion du Kurdistan par les tribus indo-européennes commença, très probablement, avant le XXe siècle avant J.-C., mais elle s'intensifia surtout au Xe siècle avant J.-C., où, vague après vague, les immigrés arrivaient en masse, amenant femmes, enfants et troupeaux. C'était une lente infiltration qui dura des siècles. Le phénomène se produisit d'abord au Kurdistan iranien, à l'est, mais en 612 avant J.-C. ces tribus, nomades à l'origine, occupèrent Ninive, capitale de l'Assyrie, puis le royaume autochtone d'Urartu, trouvant ainsi la voie de s'installer définitivement en masse au Kurdistan d'Irak et de Turquie, tout en créant l'empire mède.

Les peuples et tribus indo-européens immigrés au Kurdistan étaient les Mèdes proprement dits et des tribus "médiques" : les Mardes, les Zikurtu (sagartiens), les Kyrtili (Kyrtiliens), quelques branches Scythes (Sakka) et Cimmériennes (Gimmirraï). Le rôle joué par les différents peuples et tribus indo-européens, immigrés au Kurdistan, dans la formation ethnique du peuple kurde est tout-à-fait semblable au rôle joué par les Hellènes, les Achéens, les Doriens, les Ioniens et les Eoliens, immigrés en Grèce, dans la formation ethnique que du peuple grec actuel. Ce sont eux qui donnèrent naissance à la langue kurde, connue jadis aussi par certains peuples voisins (comme les Arméniens) sous le nom de "la langue des Mèdes". La langue kurde est, en effet, une langue indo-européenne, l'une des plus anciennes et des mieux conservées. Le kurde et le persan sont comme le français et l'italien, mais le kurde est bien plus proche des origines que ne l'est le persan d'aujourd'hui. Le kurde a de solides attaches avec le sanscrit et une affinité certaine avec la plupart des langues européennes.

C'est de l'amalgame des autochtones avec les tribus indo-européennes immigrées, comme on l'a vu, que naquit le peuple kurde actuel. Mais il est certain que dans ce phénomène, qui dura probablement quelque temps, ce sont les tribus et peuples indo-européens du Kurdistan qui

jouèrent le premier rôle, le rôle essentiel, puisque le kurde est une vieille langue indo-européenne, par excellence, et non une langue japhétique.

Le professeur Vladimir Minorsky, à qui revient principalement l'honneur de jeter la lumière sur l'origine du peuple kurde, est plus précis et va plus loin encore. Il dit que le peuple kurde actuel est le descendant direct des deux tribus indo-européennes cousines consanguines, les Kyrtili et les Mardes, qui se déplaçaient ensemble, et qui, après la chute de Ninive en 612 avant J.-C. sont venues du Kurdistan iranien au Kurdistan septentrional et occidental (de Turquie).

Nous n'entrerons pas dans ces détails, mais concluons que le peuple kurde se forma, ethniquement parlant, d'abord dans les vallées de la grande chaîne du Zagros, c'est-à-dire au Kurdistan iranien ou oriental, que l'on appelle du reste le vieux Kurdistan, après le XXe siècle avant J.-C. ; puis au Kurdistan méridional (irakien) et central, occidental et septentrional (de Turquie), après la chute du royaume d'Urartu et de l'empire assyrien, en 612 avant J.-C.

Les Giti, les Kassites, les Hurrites et autres autochtones du Kurdistan comptent, certes, parmi les premiers ancêtres du peuple kurde, lequel a hérité de leur civilisation, qui est peut-être la plus ancienne du monde, bien que fruste, mais il faut remarquer que ces autochtones ne parlaient pas le kurde, mais des langues japhétiques. Il en va toujours ainsi, les vérités historiques sont beaucoup plus complexes qu'on ne le pense. La remarque est valable pour tous les peuples formés historiquement de plusieurs couches dont l'origine se perd généralement dans la nuit des temps.

Les tribus kurdes restèrent longtemps nomades. Dans l'antiquité, elles étaient célèbres pour leurs services de mercenaires auprès des royaumes voisins. Xénophon, dans son Anabase, mentionne comme on le sait, avoir rencontré les "Karduch" dans la vallée actuelle du Bohtan, au Kurdistan central, en l'an 401 avant J.-C. La rencontre n'était pas "amicale". Strabon et Tite-Live mentionnent souvent les "Kyrtiliens" du Kurdistan occidental et septentrional, célèbres dans toute l'antiquité pour leur art militaire (construction de routes, de ponts, ouvrages militaires de toutes sortes, service de mercenaires). Ils servaient les royaumes grecs de l'Orient, les Séleucides et les rois de Pergame, plus tard les Romains. Les rapports entre les peuples grecs et Kurdes sont vraiment très vieux.

Pour répondre à la seconde partie de la première question, il faut rappeler qu'après la chute de l'empire mède (dont le centre se trouvait au Kurdistan iranien) et qui passa aux Perses en 550 avant J.-C., les tribus kurdes ne purent plus s'unir pour exercer, comme à la période médique, un rôle politique de premier plan. Depuis cette date, les tribus kurdes menaient une vie indépendante dans les montagnes, offraient aux puissants du moment leurs services de guerriers mercenaires, mais ne brillaient plus par leur union.

A l'époque féodale, un grand nombre des tribus venaient de se sédentariser. Le Kurdistan se couvrit de principautés indépendantes, dont quelques-une étaient florissantes. On peut lire l'histoire des principautés kurdes jusqu'à la fin du XVI^e siècle dans "le Cherefnameh, histoire des Etats et Principautés kurdes", écrit en l'an 1596 par le premier historien kurde, le prince Cheref Khan de Bitlis, et traduit en français par Charmoy et publié à Saint-Petersbourg en 1865 sous le titre "Le Cherefnameh, Fastes de la Nation kurde".

Au XI^e, puis au XIII^e siècle, on note l'arrivée des Turcs en Turquie, les Seldjankides d'abord, les Ottomans ensuite, venus lentement du centre de l'Asie, et qui s'installèrent dans les régions de Konya et de Brousse. Après la chute de Constantinople en 1453, le nouvel empire ottoman qui s'était constitué en place et lieu de l'ancienne Byzance tourna ses regards vers l'Est et le Sud, c'est-à-dire vers le Kurdistan et les pays arabes. Vers la même époque, les principautés kurdes se trouvaient en conflit avec les shahs de Perse. Ce conflit avait des raisons politiques précises, les Shahs rêvaient d'annexer les principautés et celles-ci, dans leur désunion, étaient surtout jalouses de leur indépendance. Ces raisons politiques se doublaient de considérations religieuses, lesquelles déchiraient le monde musulman en deux camps ennemis : les Sunnites et les Shiites. Les Shahs et les Persans étaient (et restent) des shiites; les Kurdes étaient et restent des Sunnites (en majeure partie). Or, les sultans ottomans étaient aussi des Sunnites.

Lorsque le sultan Sélim I fit son apparition aux confins occidentaux du Kurdistan, avec l'intention hautement affichée "d'extirper le shiisme" des Persans, il n'était que normal qu'il cherchât et obtînt aussitôt l'alliance des princes kurdes. Les alliés, donc les Kurdes et les Turcs, écrasèrent le shah Ismaïl de la Perse à Chaldiran, au nord du Kurdistan (près de Kars), en 1514. Cette victoire commune fut suivie d'accords entre le sultan et chacun des princes, négoc-

ciés par un Kurde devenu le conseiller du sultan, le molla Idris Bitlisi. Ces accords prirent la forme de "firman" (loi paraphée par la signature personnelle du sultan), d'après lesquels les principautés en question restaient indépendantes et seraient gouvernées par les dynasties kurdes de père en fils, selon la loi locale. Le sultan leur accorderait aide militaire contre les shahs de Perse. En contre-partie, les princes kurdes étaient tenus de fournir aux sultans des contingents spéciaux chaque fois que l'empire ottoman se trouvait engagé en guerre. Cela veut dire en d'autres termes que les principautés kurdes, tout en restant indépendantes, indépendance reconnue comme perpétuelle dans les firmans en question, devenaient les vassales de l'empire turc. Certains princes du Kurdistan oriental devinrent vers la même époque les vassaux des shahs de Perse. D'autres ne reconnurent la suzeraineté de personne et faisaient la guerre pour leur propre compte. A vrai dire, ces liens de vassalité n'étaient jamais stables, très souvent le suzerain et ses vassaux kurdes se brouillaient; ceux-ci déclaraient aussitôt leur indépendance. C'était une période d'anarchie et de guerres continuelles dans lesquelles le peuple kurde versait de son sang et de ses biens pour le compte d'autrui. Pendant plusieurs siècles, empires ottoman et persan se battaient sur le sol du Kurdistan, et toujours les principautés kurdes étaient amenées à participer à ces guerres meurtrières, simultanément avec les deux ennemis. Les Kurdes s'entre-tuaient pour les autres à cause du système féodal et de la vassalité de leurs seigneurs. En plus, les principautés kurdes participaient à toutes les guerres européennes ou autres de l'empire ottoman, de Vienne jusqu'à l'Afrique du Nord et le Yemen.

Le peuple kurde s'épuisait pour une cause qui n'était pas la sienne, son pays se ruinait, la féodalité perdait de son autorité et de son prestige.

Les sultans ottomans récompensèrent les Kurdes de leurs très grands services en s'attaquant à leurs principautés. Les successeurs de Selim I, ne respectèrent guère les accords de 1515. La sublime Porte s'était mise en tête d'annexer purement et simplement les principautés kurdes à l'empire, de les réduire en provinces et d'en chasser les dynasties. Les Turcs attaquaient les principautés l'une après l'autre, tout en continuant à profiter des services des autres. Et l'une après l'autre, elles tombaient. Les princes kurdes, dans leur esprit féodal et à cause de leurs rivalités intérieures, n'arrivaient pas à s'unir pour faire face aux sultans. La dernière principauté kurde indépendante en Turquie, celle du Bohtan, vécut ses derniers

jours en 1847, à la suite d'une guerre contre le sultan et une tentative malheureuse d'unifier le Kurdistan, de l'arracher au pouvoir des turcs. Le maréchal allemand bien connu, von Moltke, encore jeune officier dans l'armée turque, participait à cette guerre dont la fin célébrée par la création d'une "médaille de la guerre du Kurdistan".

Tous ces malheurs développèrent et aiguisèrent le sentiment national du peuple kurde. L'idée nationale kurde moderne est très vieille et date dès après la bataille de Chaldiran de 1514 et le début de l'intervention turque au Kurdistan.

Ehmedî Khani, que l'on peut considérer comme le père de l'idée nationale et le plus grand poète kurde, vécut entre 1650 et 1706. Il est l'auteur de l'épopée patriotique kurde bien connue "Mem-O-Zin", traduit en plusieurs langues, dont le russe, l'arménien, l'arabe et le français.

C'est ainsi que le Kurdistan perdit sa liberté et que, aussitôt, l'idée de l'unification et de l'indépendance kurde prit corps.

QUESTION 2 :

Voulez-vous nous renseigner quelles sont les révoltes les plus importantes des Kurdes pendant les dernières quarante années et quel en était le résultat ?

REPONSE 2 :

Les révoltes les plus importantes pendant cette période sont les suivantes :

A. Au Kurdistan de Turquie

- 1) La révolte de 1925 qui eut lieu dans la région de Diyarbakir et de Elazig et qui fut suivie d'une sévère répression.
- 2) La révolte de 1927 - 1931 dont le centre militaire se trouvait à l'Ararat. C'est la plus grande de toutes les révoltes kurdes et dans tout le Kurdistan. C'est "la guerre d'indépendance kurde" préparée soigneusement par l'organisation politico-militaire "Hoyboun" (Indépendance) et dirigée militairement par le général Ihsan Nuri pacha et des officiers de carrière. Elle fut brisée après près de cinq ans de combats. L'ex-commandant-en-chef des forces kurdes, Ihsan Nuri pacha, vit actuellement à Téhéran en résidence surveillée.
- 3) La révolte de 1938 dans la région de Dersim (entre les deux branches du Haut-Euphrate). Cette révolte est une réaction à la politique de déportation massive que le gouvernement d'Ankara voulait appliquer à l'égard des Kurdes. La population de Dersim refusait d'obéir à l'ordre de déportation, de se faire disperser en Turquie occidentale.

Toutes ces révoltes échouèrent pour des raisons diverses qui seraient trop longues à exposer (manque de munitions notamment, insuffisance de l'appui moral de l'opinion démocratique mondiale parce que la question kurde était mal connue ; entente de la Turquie, du royaume irakien et de l'Iran entre eux et avec l'impérialisme). Elles furent suivies en Turquie d'une brutale répression contre la population, de la plus lourde et la plus aveugle politique d'oppression nationale, de fascisme et de massacre contre notre peuple kurde. Mais notre peuple est courageux et très nombreux. Il résista. Les massacres et

les déportations commencés en 1937, cessèrent en 1939 avec la guerre mondiale. La politique de la "turquisation" des cinq à six millions de Kurdes de Turquie a complètement échoué. Mais le peuple kurde en Turquie continue à être privé de tout droit national et opprimé par la bourgeoisie gouvernante et militariste turque.

C'est après l'échec du traité de Sèvres, qui reconnaissait l'indépendance du Kurdistan (articles 62 - 64), que le gouvernement turc commença sa politique d'oppression nationale contre le peuple kurde.

B. Au Kurdistan irakien :

Les révoltes qui eurent lieu dans cette partie du pays kurde sont très nombreuses, mais sans jamais atteindre l'ampleur et l'intensité des révoltes du Kurdistan de Turquie (parce que la répression turque est beaucoup plus sévère et que le Kurdistan de Turquie est trois fois plus grand que le Kurdistan irakien).

Parmi ces révoltes, il faut citer celles de :

- 1° 1919 dans la région de Sulaimani, par Shaikh Mahmoud Berezendji ;
- 2° 1920 dans la région de Barzan et Zibar
- 3° 1923 à Sulaimani, par Shaikh Mahmoud également
- 4° 1930 " " "
- 5° 1933 dans la région de Barzan
- 6° 1943 " " "
- 7° 1945 " " "

Shaikh Mahmoud se révoltait à cause de refus du gouvernement royaliste de Bagdad et de la Grande-Bretagne de faire honneur à leur promesse au sujet de l'autonomie kurde. Au cours de chacune de ses trois révoltes, il se déclarait "Roi du Kurdistan méridional" et refusait l'autorité du roi Fayçal ; il formait aussi un cabinet. Mais ses tentatives échouèrent.

Mais la plus importante révolte kurde en Irak est celle de 1943 qui se prolongea jusqu'en 1945, dans la région de Barzan, sous le commandement du chef populaire kurde bien connu, Mustafa Barzani.

Toutes ces révoltes furent matées avec l'aide effective et massive de la "Royal Air Force" britannique. Mais en 1945, et malgré l'in-

tervention de la R.A.F., M. Barzani réussit à franchir la frontière pour le Kurdistan iranien, avec tous ses hommes, dont quelques officiers kurdes de l'armée irakienne.

C. *Au Kurdistan iranien :*

La plus grande révolte au Kurdistan iranien eut lieu de 1943 à 1946 dans la région de Mahabad, au sud du lac Ourmia, province d'Azerbaïdjan. Ce n'est pas à proprement parler une révolte, mais un mouvement démocratique politico-militaire, dirigé par le "Parti Démocratique Kurde" et qui aboutit à la création de la "République Démocratique Kurde de Mahabad", en janvier 1946. Quazi Mehemed fut élu président de cette petite république. La direction des forces armées fut confiée à Mustafa Barzani, arrivé du Kurdistan irakien avec ses hommes et officiers. La république kurde donna le titre de général à Barzani et entreprit beaucoup de réformes, ouvrit des écoles kurdes et installa une imprimerie nationale. Au mois de décembre 1946, l'armée iranienne s'attaqua à Mahabad. Quazi Mehemed et ses ministres furent arrêtés, puis pendus à Mahabad même le 30 Mars 1947.

Le général Mustafa Barzani résista aux armées iraniennes et irakiennes pendant quelques mois de combats acharnés, avant de réussir à se frayer un chemin jusqu'à l'Union Soviétique, avec un millier de ses hommes, où ils restèrent onze ans comme réfugiés politiques. Après la révolution républicaine irakienne sous le général Kassem, le 14 juillet 1958, le général Mustafa Barzani regagna l'Irak, où il fut reçu avec honneurs. Aujourd'hui les regards de tout le peuple kurde se tournent vers lui. C'est un grand chef démocratique.



QUESTION 3

Quel est l'ensemble du nombre approximatif de la nationalité kurde dans les cinq pays qui l'occupe ?

REPONSE 3

Le peuple kurde est très nombreux et occupe une grande partie du Moyen-Orient = l'Iran occidental, les provinces orientales de Turquie, le Nord et le Nord-Est de l'Irak, certaines régions du Nord

de la Syrie. Le Kurdistan est un pays d'un seul tenant, géographiquement et ethnographiquement continu, ininterrompu, mais politiquement partagé.

Les impérialistes étrangers et avec eux les gouvernements de Téhéran et d'Ankara, ennemis du peuple kurde, prétendent que le nombre de ce peuple est de trois ou de quatre millions. Nuri Saïd disait six millions. On conçoit que les ennemis du peuple kurde s'efforcent de minimiser et son nombre et l'importance de sa question nationale.

La plupart des Kurdes, actuellement (1959) s'estiment à environ 15 millions.

Le chiffre le plus exact doit être de l'ordre de 12 millions, répartis comme suit : de cinq à six millions en Turquie (sur 24 millions, soit de 20 à 25 % de l'ensemble de la population de la République); de quatre à 4,5 millions en Iran (sur 20 millions, soit de 20 à 23% de Kurdes); deux millions en Irak (sur six millions six cent mille, soit environ 30 % de Kurdes, 65 % d'arabes et 5 % divers); 400.000 en Syrie; et environ 100.000 ou 150.000 en U.R.S.S. (selon les statistiques officielles turques, publiées par la Banque Centrale de la République turque, bulletin trimestriel mars 1948, N° 66, Ankara, la langue kurde serait parlée par 9,16 % seulement de l'ensemble de la population de la République Turque. Ce pays, selon le recensement du 23 octobre 1955, comptait 24.109.641 habitants, ce qui donnerait pour cette année, selon les sources officielles turques, environ 2.250.000 Kurdes en Turquie. La vérité est toute autre).

■

QUESTION 4

Quelle est l'occupation des Kurdes dans chacun des pays cinq qu'ils habitent ?

REPONSE 4

Si vous entendez par là ce que font les Kurdes et quelles sont leurs divisions de classe, je vous dirai que les Kurdes sont essentiellement un peuple de paysans montagnards, sédentaires, qui s'occupent en même temps de l'élevage et de l'agriculture, comme tous les pay-

sans. Mais l'élevage y a une importance plus grande peut-être que dans d'autres pays agricoles, en raison de l'abondance des pâturages. Les ennemis du peuple kurde disent que c'est un peuple de "nomades". C'est ridicule. Une partie des villageois, c'est-à-dire quelques bergers dans chaque village, font de l'alpage en été, en conduisant le bétail aux pâturages de la haute montagne. Environ 80% des Kurdes vivent à la campagne. Mais les campagnards ne s'adonnent pas seulement à l'agriculture et à l'élevage : nombre d'entre eux font des travaux à domicile, du petit artisanat, tissage de la laine, teinturerie, etc.

Environ 20 % du peuple kurde vit dans les villes. Le Kurdistan comprend un grand nombre de petites villes de dix à cent mille habitants. La plus grande ville kurde est Kermanshah, au Kurdistan iranien (environ 130.000 habitants), puis Kerkouk (environ 80.000 habitants), toutes deux importantes par leur industrie pétrolière.

Les citoyens kurdes sont des bourgeois et parfois des prolétaires. Ils sont en effet des propriétaires terriens vivant en ville, des commerçants, des artisans, des fonctionnaires, instituteurs ou soldats, des ouvriers et parfois des capitalistes. L'artisanat kurde est florissant, les Kurdes fabriquent eux-mêmes leurs vêtements, leurs chaussures et leurs armes, même les armes à feu du temps des principautés.

⊠

QUESTION 5

Y a-t-il une différence de joug entre les pays qui occupent la nation kurde et où l'oppression est-elle la plus lourde ?

REPOSE 5

Oui. L'oppression est la plus lourde en Turquie. Le "Kurdistan" était un terme connu et officiel sous l'empire ottoman. Depuis le mouvement kémaliste, on le remplace par celui de "Provinces orientales". Les Kurdes sont devenus officiellement des "Turcs montagnards". Le mot "Kurde" fut interdit dans toutes les publications et la langue kurde prohibée. Aucune publication kurde n'est permise, aucune école kurde n'existe. Ankara s'efforce de détruire non seulement le mou-

vement national kurde, mais aussi la culture de ce peuple. La bourgeoisie militariste qui gouverne en Turquie affiche un mépris mêlé à de la peur envers tout ce qui est kurde. Pour Ankara, la nation kurde n'existe pas, c'est un peuple barbare, nomade, brigand, parlant une langue barbare ! Pour Ankara, par décret gouvernemental, les Kurdes de Turquie sont des "Turcs" (mais des Turcs inférieurs). Les impôts sont élevés au Kurdistan, les officiers et les fonctionnaires sont corrompus. Le Kurdistan est une véritable colonie pour une Turquie terriblement raciste, mais une colonie non reconnue comme telle, c'est-à-dire privée même des avantages du statut colonial normal.

Depuis quelques années, cette politique tend à se relâcher un peu, probablement sous la pression américaine. En 1950, les Kurdes votèrent en bloc pour le nouveau "Parti Démocrate" de M. Bayar, parce que les candidats démocrates des régions kurdes, dans leurs discours oraux, promirent certains droits aux Kurdes, allant parfois jusqu'à promettre une autonomie nationale kurde. Ce n'était que des manoeuvres électorales, restées sans lendemain. Pour les Kurdes, "Démocrates" ou "Républicains" turcs, c'est toujours la bourgeoisie dirigeante et raciste turque, c'est toujours l'oppression nationale, c'est toujours la corruption de l'administration, la terreur de la police et de l'armée. C'est la misère, la privation du moindre droit national, et même de celui de se dire publiquement Kurde. Tout cela sent fortement le fascisme, la haine raciale et l'absence totale de tout sentiment démocratique, malgré les beaux disques officiels. C'est tragique, certes, mais tout aussi ridicule et anachronique de la part des dirigeants d'Ankara. Cette situation ne peut pas durer longtemps encore. Puissent les gouvernants turcs le comprendre enfin.

A cet égard, il sera intéressant de citer textuellement la Résolution du Ve congrès de "l'Union Internationale des Etudiants" réuni à Pékin au mois de septembre 1958, sur la situation du peuple kurde en Turquie :

"Le Ve Congrès de l'U.I.E. :

- Condamne la politique du gouvernement turc contre les cinq millions d'habitants kurdes du pays, en leur refusant le droit d'étudier dans leur langue nationale et
- Soutient leurs revendications légitimes pour l'exercice de leurs droits nationaux."

Il est à noter que depuis la révolution irakienne de 1958, la politique anti-kurde du gouvernement turc, par réaction, s'est de nouveau considérablement raidie.

QUESTION 6

Combien de Kurdes vivent-ils aujourd'hui en Turquie et quel est le comportement de l'administration turque envers eux ?

REPONSE 6

J'ai déjà donné la réponse à cette question, en ses deux parties, en répondant aux questions 2, 3 et 5. Je vous prie de m'excuser de n'avoir pas toujours suivi l'ordre précis de vos questions.

Je voudrais ajouter que les cinq à six millions de Kurdes de Turquie vivent en une masse compacte dans une grande portion du pays, le Kurdistan de Turquie, lequel s'étend approximativement de Malatya jusqu'à la frontière persane et de la frontière syrienne jusqu'à la vallée de l'Araxe, Kars, Ardonon, Zara. A l'intérieur de cette région, 90 % de la population est Kurde.

Dans l'ensemble du Kurdistan, l'élément proprement dit Kurde représente environ 92 % de la population, selon les estimations de certains professeurs français. •

Par contre, il y a de nombreux groupes kurdes qui vivent en masses isolées en dehors du Kurdistan. Par exemple, le groupe de la plaine de Haymarra au sud d'Ankara (et le groupe du Khorassan en Iran). Nous n'avons pas compté ces groupes dans la population du Kurdistan. (Le groupe du Khorassan compte à lui seul environ un demi million d'hommes).



QUESTION 7

Quel est le comportement du gouvernement dans chacun des cinq pays envers les Kurdes ?

REPONSE 7

En Iran, le gouvernement suit envers le peuple kurde une politique

à peine moins dure et moins hostile que la politique d'Ankara. Mais il y a des nuances. Téhéran reconnaît l'existence des Kurdes ; l'une de ses provinces s'appelle même le Kurdistan. Evidemment, cette province administrative ne couvre qu'une partie du Kurdistan ethnographique de l'Iran. Le gouvernement a émiétté le Kurdistan en multipliant ses divisions administratives. Mais, comme en Turquie, les Kurdes d'Iran n'ont aucun droit national ; leur langue n'est pas reconnue, sauf quand il s'agit de propagande ; il n'y a aucune école en langue kurde. Après la chute de la République Démocratique Kurde de Mahabad, l'armée iranienne saccagea l'imprimerie kurde et brûla sur la place publique de la petite capitale les livres scolaires kurdes que la République avait imprimés pour les enfants du pays.

La radio iranienne de certaines villes kurdes, Kermanshah, Sina et autres, consacre quelques heures par jour à la diffusion en langue kurde. Malheureusement, ces diffusions ne sont que de la propagande contre la République irakienne et vont à l'encontre des intérêts du peuple kurde.

Le Kurdistan iranien est un pays riche, mais la masse de sa population vit dans la misère. Depuis la révolution irakienne de juillet 1958, le gouvernement de Téhéran multiplie indirectement les belles promesses au peuple kurde, notamment dans le domaine de la presse et de l'usage du kurde dans les écoles. Ce ne sont que des promesses. La vérité est différente : le Kurdistan est soumis au contrôle de l'armée ; la vie devient plus dure, plus chère, plus misérable ; la liberté d'expression n'existe pas ; les députés des régions kurdes sont imposés par les généraux de l'armée. Les fonctionnaires et gendarmes iraniens sont les plus corrompus de tout l'Orient, peut-être les plus cruels aussi envers les paysans.

Les gouvernements britanniques et irakien promirent aux Kurdes d'Irak, après la première guerre mondiale, une autonomie nationale. Elle ne fut jamais accordée, d'où les révoltes que nous avons énumérées. L'Irak est tenu, en vertu de ses engagements internationaux devant la S.D.N., de considérer le kurde comme la langue officielle, et notamment de l'enseignement, dans les régions Kurdes. Des fonctionnaires aussi doivent être kurdes. Or, les gouvernements successifs de l'Irak monarchique n'appliquèrent ces dispositions internationales que très imparfaitement et souvent point du tout. Aucune trace d'autonomie ne fut accordée ; les fonctionnaires arabes et kurdes étaient affectés indistinctement pour tout l'Irak, nonobstant les

difficultés de la langue. Dans le domaine de l'enseignement, seule la région de Sulaimani avait des écoles kurdes, et encore ce ne sont là que des écoles primaires, et la moitié des cours se faisaient en arabe ; dans les autres provinces kurdes, tout l'enseignement se faisait en arabe. En ce qui concerne la presse, il n'existait que trois ou quatre revues littéraires kurdes, aucun quotidien politique kurde n'ayant été autorisé par le gouvernement. Le gouvernement monarchique irakien, à l'instar de ceux de Turquie et d'Iran, se montrait comme l'ennemi du peuple kurde et de son mouvement de libération nationale.

En Syrie, où les Kurdes sont peu nombreux, ils jouissaient d'une certaine liberté ; ils pouvaient par exemple publier des livres en kurde et en caractères latins, s'ils en prenaient eux-mêmes l'initiative. Mais sur le plan officiel, l'Etat ne leur reconnaît aucun droit, ne serait-ce culturel.

C'est en Arménie en Géorgie et en Azerbaïdjan Soviétique que les Kurdes vivent certainement le mieux. Bien que leur nombre soit infime, ils jouissent de la plénitude de leurs droits nationaux. Environ 1500 livres ont été publiés en kurde en U.R.S.S. depuis 30 ans. La région d'Alagueuze en Arménie Soviétique est un "District National Kurde". Les livres et journaux kurdes de l'U.R.S.S. furent d'abord imprimés en caractères latins, puis *cyrilliques*, ce qui les rend malheureusement incompréhensibles au peuple kurde en dehors de l'U.R.S.S.

En raison des conditions politiques difficiles, le peuple kurde n'est pas encore arrivé à unifier son écriture. En Syrie, les Kurdes emploient les caractères latins ; en U.R.S.S., les caractères cyrilliques ; en Irak et en Iran, les caractères arabes ; en Turquie, comble de malheur, aucune publication kurde n'est permise. C'est l'un des problèmes les plus difficiles et les plus importants qui restent à résoudre.

La révolution irakienne de juillet 1958 a eu pour résultat un changement très important dans la situation des Kurdes, non seulement en Irak, mais aussi en Syrie, mais pas dans le même sens. On en parlera en répondant à la question 11.

QUESTION 8

Les Kurdes eurent-ils beaucoup de victimes pendant leurs révoltes ?

REPOSE 8

En Iran et en Irak, les Kurdes eurent peu de victimes pendant leurs révoltes. En Turquie, malheureusement, les pertes kurdes furent sévères, en partie à cause de l'ampleur même des révoltes, mais surtout à cause de la répression qui suivait immédiatement les révoltes, et des mesures de déportation qu'Ankara s'efforçait d'appliquer. Certains districts kurdes ayant une situation stratégique importante furent déclarés "zones interdites" et devaient être évacués de leur population "pour des raisons sanitaires, sociales, économiques et d'ordre public" (loi de 1935). Mais le peuple kurde s'opposa par les armes à de telles mesures. Dans certains cas, le gouvernement turc réussit l'opération d'évacuation, dans le massif de "Sassoun" par exemple. Les Kurdes de Turquie avaient déjà subi des pertes assez sévères pendant la première guerre mondiale, selon un "plan prévu" par les hauts officiers pan-touranistes. Il est très difficile d'apprécier les pertes kurdes subies de 1925 à 1939, entre tués, massacrés et déportés. Le chiffre d'un demi-million ne serait peut-être pas exagéré, mais c'est une pure appréciation, car le gouvernement turc garde un silence épais sur ces événements. Une chose est certaine toutefois : aujourd'hui, après passé vingt ans de la dernière révolte kurde en Turquie, le Kurdistan non seulement a compensé ses pertes humaines, mais il n'a jamais été aussi peuplé. Le peuple kurde est très proliférique. Nombre des déportés regagnèrent d'autre part leurs anciens foyers. Ce que la Turquie des sultans avait perpétré sur le malheureux peuple arménien, la Turquie républicaine essaya de le commettre envers le peuple kurde, mais elle dut vite y renoncer, la "tâche" s'étant révélée écrasante, impossible, en raison de l'importance numérique et de la résistance armée de ce dernier, d'un côté, et du déclenchement de la seconde guerre mondiale et l'évolution de la situation internationale de l'autre. Mais la Turquie réussit malheureusement à attarder sérieusement la culture kurde à l'intérieur de ses frontières. Il suffit de comparer à cet effet la situation des Kurdes de Turquie et celle des Kurdes d'Irak. Ces derniers ont, actuellement, comme on va le voir, des dizaines de journaux et revues politiques et culturels kurdes, des associations et des organisations nationales déclarées, des partis

politiques reconnus, des milliers de jeunes instruits, des centaines d'universitaires. Qu'ont-ils les Kurdes de Turquie de tout cela ? Tout est clandestin chez eux. Mais ce qu'Ankara n'a pas vaincu chez eux, c'est leur amour du Kurdistan et le sentiment de leur dignité nationale, leur foi dans l'avenir de leur cause et de leur pays.

⊗

QUESTION 9

A quoi vise aujourd'hui le mouvement libérateur des Kurdes et qui sont considérés comme leurs alliés ?

REPOSE 9

Le mouvement de libération kurde vise à la libération nationale de ce peuple. Pour cela, il faut d'abord que le mouvement kurde, d'entente avec les mouvements démocratiques des autres peuples, et notamment des peuples voisins, crée les conditions politiques économiques et sociales qui permettront au peuple kurde d'exercer librement son droit imprescriptible à l'autodisposition. Le peuple kurde ne renoncera jamais à son droit de libre disposition, entend bien l'exercer quand la chose sera possible et il lutte précisément à cette fin. Le mouvement de libération nationale kurde considère que les frontières politiques actuelles qui déchirent le corps de la nation kurde sont des frontières artificielles, créées et imposées par l'impérialisme. (l'impérialisme mondial et son valet le petit impérialisme oriental des milieux dirigeants de la bourgeoisie turque et persane). Elles sont vouées à disparaître.

Les alliés et amis du peuple kurde, dans sa lutte pour la libération nationale et la démocratie, sont naturellement tous les hommes et tous les peuples luttant pour les mêmes buts, tous les hommes et tous les peuples épris de liberté, de démocratie et de paix et décidés à abattre l'ennemi commun, l'impérialisme. Nous sommes convaincus que le peuple grec est l'un de nos plus grands amis.

⊗

QUESTION 10

Dans le Congrès Anti-colonial de la Méditerranée et du Moyen-Orient, réuni à Athènes au mois de novembre 1957, la délégation kurde a affronté l'inimitié des représentants arabes. Pourquoi ?

REPONSE 10

Il est exact malheureusement que certains délégués arabes, à l'instigation de la délégation syrienne, prirent une attitude inamicale envers la délégation kurde. C'est très regrettable. Cette attitude ne peut provenir que d'une conviction fausse ou insuffisante dans la démocratie. Un vrai démocrate ne saurait refuser aux autres ce qu'il réclame pour soi-même. Heureusement il existe beaucoup d'Arabes démocrates, aussi bien en Syrie qu'ailleurs, à côté de ceux qui se disent démocrates et qui, en vérité, ne le sont pas. Il faut distinguer entre un peuple et ses délégués, qui ne sont pas toujours forcément représentatifs. Il faut ajouter en l'occurrence que certains peuples arabes éloignés, les Algériens par exemple, connaissent mal ou ignorent même tout de la question kurde. Dans ces conditions, il serait facile de se tromper.



QUESTION 11

A quel point se trouvent en ce moment les relations entre le nationalisme arabe et le mouvement libérateur des Kurdes ? ces deux mouvements marchent-ils de pair ou bien se heurtent-ils ?

REPONSE 11

Les intérêts de tous les peuples marchent de pair et ne se heurtent pas, en particulier lorsque ces peuples ont des griefs à formuler contre l'ennemi qu'est l'impérialisme. Kurdes et Arabes ont un ennemi commun: l'impérialisme. En outre, ils sont deux peuples, deux nations voisines; c'est dire qu'ils ont énormément d'intérêts communs. Mais le monde arabe est très étendu et divers; ses problèmes ne sont pas partout les mêmes, suivant les régions ou selon les classes sociales. Aussi, existe-t-il des milieux arabes qui ne com-

prennent pas la communauté certaine d'intérêts et l'amitié kurdo-arabes, ou ne veulent pas le comprendre. D'autres milieux arabes le comprennent très bien. Les premiers sont les représentants d'un nationalisme arabe xénophobe et mystique qui rappelle un peu le nationalisme turc; les seconds sont les représentants d'un nationalisme arabe plus ouvert, plus démocratique, plus intelligent, plus réaliste et moins émotif. La première forme de ce nationalisme arabe, on peut l'appeler le "baathiste" (par rapport au parti national-socialiste arabe de Baath). Depuis le début de 1959, ce nationalisme exacerbé et mystique se montre, malheureusement, excessivement agressif vis-à-vis du mouvement kurde et du peuple kurde au nord de la Syrie. Les Arabes d'Irak sont les représentants du nationalisme arabe démocratique et ouvert préconisé et suivi aussi bien par le général Kassem que par les partis politiques arabes de ce pays, ce pays kurdo-arabe qui se trouve à la pointe du combat anti-impérialiste. Il est évident que le mouvement kurde va de pair et s'entend parfaitement bien avec le nationalisme démocratique des Irakiens arabes. La preuve en est dans cette amitié sur laquelle repose la structure de la nouvelle république. Cette amitié se reflète dans la constitution irakienne provisoire qui considère les Arabes et les Kurdes comme "associés" dans ce pays, avec des droits nationaux égaux. Evidemment tout n'est pas encore parfait et il reste encore beaucoup à faire ⁽²⁾ pour satisfaire les besoins kurdes après les sombres années de la monarchie irakienne, mais il faut se rappeler que la révolution républicaine populaire et démocratique d'Irak ne date que depuis quelques mois et qu'elle n'a pas eu le temps de tout faire. Ses réalisations, soit sur le plan irakien général, soit sur le plan kurde particulier, sont déjà remarquables. De l'amitié kurdo-arabe d'Irak, amitié dans la démocratie, résultera beaucoup de bien, non seulement pour les Kurdes et les Arabes de ce pays, mais pour tous les Arabes et tous les Kurdes, pour tous les peuples du Moyen-Orient et pour la démocratie.

Ce qui se passe en Syrie, en ce qui concerne les rapports kurdo-arabes, est malheureusement juste le contraire. On a récemment limogé tous les officiers kurdes de l'Armée syrienne de la R.A.U., mis à la retraite un grand nombre d'instituteurs kurdes, fermé les écoles (arabes) dans les régions kurdes et rempli les prisons de jeunes Kurdes dont l'âge peut être aussi bas que dix ans ! Ce n'est ni dans

2) - Voir l'étude "Iraqi Kurdistan, after the Revolution of July 1958", en anglais, Londres 1960, par moi-même et publiée par l'Association des Etudiants Kurdes en Europe.

l'intérêt des Kurdes, ni dans celui des Arabes. Seul l'impérialisme et ses valets profiteront de cette regrettable situation. Nous sommes convaincus que les rapports kurdo-arabes resteront aussi bons et fructueux en Irak et espérons qu'ils s'amélioreront en Syrie, dans l'intérêt commun des Arabes et des Kurdes, pour la complète libération nationale des uns et des autres.



QUESTION 12

Dans les journaux grecs, il a été écrit que les pays occupant des régions habitées par des Kurdes, désirent toujours coordonner leurs activités afin d'empêcher une révolte kurde plus générale. Dans quelle mesure cela est-il vrai ?

REPONSE 12

Cela est vrai dans toute la mesure. Mais il faut expliquer. Dans les milieux officiels d'Ankara et de Téhéran, l'on parle très peu ou point ouvertement de la question kurde. Quand on en parle publiquement, c'est pour minimiser son importance ou, ce qui est plus courant, nier son existence. Généralement, on garde le silence le plus épais et le plus troublant sur la question. La bourgeoisie militariste gouvernante des pays qui se partagent le Kurdistan propage à l'endroit du peuple kurde les calomnies les plus ignobles, les mensonges les plus grossiers et les plus injustes. C'est que ces classes dirigeantes redoutent et craignent le peuple Kurde. La question kurde dont on parle ouvertement si peu dans ces milieux, est le souci permanent, c'est la peur, la "bête noire" de ces gouvernements réactionnaires et attardés.

Dans ces conditions, il n'est que très normal que ces pays, c'est-à-dire la Turquie, l'Iran et l'Irak jusqu'à juillet 1958, cherchassent à s'entendre ensemble pour maîtriser et si possible extirper le mouvement kurde. La place est trop étroite ici pour donner des exemples, évoquer les nombreux pourparlers "très discrets" entre ces gouvernements intéressés. Disons simplement qu'il y eut un accord d'abord en 1930 entre la Turquie et l'Irak pour réprimer les révoltes kurdes, puis en 1934; enfin en 1937, l'Iran, l'Irak et la Turquie signèrent le traité de "Saadabad" dont l'article 7 est de toute évidence dirigé contre le mouvement de libération nationale kurde.

QUESTION 13

Connaissez-vous si le récent Pacte de Bagdad prend en considération l'existence de la question kurde ?

REPOSE 13

Certainement. Je puis même vous assurer que pour la Turquie, l'Iran et l'Irak monarchique de Nuri Saïd, la principale, voire la seule raison du Pacte de Bagdad c'est l'existence même de la question kurde, commune à ces trois pays, et la nécessité de la combattre ensemble. L'Angleterre combat aussi le mouvement kurde parce qu'elle ne veut pas de changement, ni politique, ni social, au Moyen-Orient. Elle veut y maintenir le statu-quo politique et social, pour la bonne exploitation des pétroles. Or, la principale "victime" du statu-quo politique en Orient est justement le peuple kurde. C'est l'évidence même.

Le préambule du Pacte de Bagdad précise d'ailleurs que les Etats signataires du traité visent par là à faire face ensemble à tout danger venant de "l'extérieur ou de l'intérieur" de leurs territoires. Puisque le "danger" extérieur que l'on présente comme devant être "soviétique" n'existe pas, c'est, en vérité, contre "le danger intérieur" que le pacte de Bagdad doit faire face. Ce "danger intérieur" n'est autre que le mouvement démocratique général et le mouvement national kurde, qui sont étroitement liés l'un à l'autre.

Un diplomate français ayant servi en Turquie dit que "le gouvernement turc parle du danger communiste et pense au danger kurde". A notre connaissance, le peuple turc n'encourt ni "un danger communiste", ni "un danger kurde". Les Kurdes ne constituent un danger pour personne, sinon pour la tyrannie. Ils n'ont aucune visée qui dépasse leur pays. Ce qu'ils veulent, c'est vivre libres et maîtres chez eux, au Kurdistan, dans la paix et l'amitié avec les autres peuples.

La seule application militaire qu'ait reçue le pacte de Bagdad, ce fut en février 1956, contre le peuple kurde, lorsque l'armée iranienne s'attaqua aux Kurdes Javanrouds, citoyens "iraniens" vivant près de la frontière irakienne, après bonnes consultations au sein du pacte de Bagdad. L'armée de Nuri Saïd, pendant que l'armée iranienne entrait en campagne contre ces Kurdes, occupait l'arrière du

pays pour empêcher les Javanrouds de trouver refuge ou chercher de l'aide au Kurdistan irakien (voir le journal français "le Monde" du 27 février 1956).



QUESTION 14

Pouvez-vous nous dire quelles sont les perspectives sociales et politiques du mouvement libérateur des Kurdes en cas de réussite ?

REPONSE 14

En ce qui concerne les perspectives politiques, la réussite du mouvement de libération nationale ou libérateur kurde permettra certainement au peuple kurde d'exercer son droit de libre disposition. Ce droit existe aujourd'hui et il existera toujours, puisqu'il s'agit d'un droit imprescriptible, inaliénable, éternel si l'on peut dire, mais le peuple kurde ne peut pas l'exercer dans les conditions présentes, étant donné que les Etats qui se partagent le Kurdistan s'y opposeraient.

La réussite du mouvement de libération nationale kurde signifiera aussi la réussite du mouvement démocratique et anti-impérialiste dans l'ensemble du Moyen-Orient.

Dans ces conditions, l'on peut affirmer que le peuple kurde exercera son droit de libre disposition avec discernement. Qu'est-ce que cela donnera-t-il ? L'on ne peut pas le prévoir exactement, mais les frontières politiques qui déchirent injustement, comme nous l'avons dit, le pays kurde, disparaîtront, et un Kurdistan indépendant et unifié sera créé, comme Etat soit unitaire, soit fédéral. Cet Etat pourra d'ailleurs se fédérer avec les autres pays voisins qui se partagent actuellement le pays kurde, mais sur un pied d'égalité et si les intérêts sociaux, économiques et politiques communs des peuples intéressés le permettent. Il semble même possible, peut-être même plus rationnel, que la réussite du mouvement de libération nationale kurde dans son ensemble soit précédée de la création d'Etats fédéraux en Irak, en Iran, en Turquie et peut-être aussi en Syrie, où le peuple kurde, dans chacun de ces Etats, se fédérerait, d'abord séparément, et démocratiquement, avec les autres peuples de ces

pays. Par exemple : la transformation de l'Irak en un Etat fédéral, avec deux gouvernements fédérés, l'un kurde et l'autre arabe, et un gouvernement central, comme dans toutes les fédérations. Pour des Etats binationaux ou multinationaux comme l'Irak, l'Iran et la Turquie, ainsi que la Syrie, la solution fédérale est la seule juste et adéquate. Evidemment, les différentes parties du Kurdistan ainsi fédérées avec les peuples voisins, voudront alors s'unir ou se fédérer entre elles. Les vrais démocrates des peuples voisins, ne peuvent pas refuser au peuple kurde, qui se serait fédéré avec les Arabes en Irak, avec les Persans en Iran et les Turcs en Turquie, le droit de se fédérer ou de s'unir avec soi-même.

L'on ne peut pas entrer dans les détails sans risque d'erreur. Une chose est certaine, qu'on ne répètera jamais assez : le pays kurde, le Kurdistan est un ; les frontières politiques qui le déchirent sont artificielles, créées et imposées par l'impérialisme mondial et oriental ; le peuple kurde entend bien exercer son droit de libre disposition, le moment venu, dans son intérêt, dans la démocratie, dans la paix et l'amitié avec les peuples voisins en particulier.

Les perspectives économiques et sociales sont immense. Le Kurdistan est un pays riche en pétrole, en minerais de toute sorte, en bois, en eaux, et ses possibilités hydro-électriques sont énormes. Seul le pétrole est exploité pour ainsi dire à présent, mais au profit des compagnies étrangères et non du peuple kurde. En Irak, avec le nouveau régime républicain, nous avons la certitude que le peuple kurde profitera davantage que par le passé des revenus du pétrole qui jaillit en grande partie des régions kurdes.

Lorsque le mouvement de libération nationale kurde aura réussi, les ressources minérales et agricoles du Kurdistan seront exploitées, le pays mis en valeur, pour le bonheur et le bien-être du peuple kurde, mais aussi des peuples voisins.

La libération nationale complète du peuple kurde, dans l'ensemble du Kurdistan, qui est un, est une condition *sine qua non* de la réussite de la démocratie et pour l'écrasement de l'impérialisme au Moyen-Orient. Sans démocratie, la libération nationale kurde n'est pas possible. Mais le contraire est juste : tant que la question kurde n'est pas résolue, tant que le Kurdistan n'est pas libéré et unifié, l'impérialisme demeurera au Moyen-Orient, et la démocratisation de ces pays ne sera que partielle, incomplète et parfois même impossible.

Ce second aspect de la question n'a pas toujours été bien compris par tous les démocrates non kurdes du Moyen-Orient. Les démocrates kurdes sont convaincus que ceux de leurs amis démocrates non kurdes du Moyen-Orient qui ne l'auraient pas compris jusqu'ici, ne tarderont pas, avec l'évolution récente des événements, à mieux saisir l'importance de la juste solution de la question kurde dans son ensemble, pour la bonne et complète démocratisation des pays du Moyen-Orient se partageant aujourd'hui le Kurdistan.

Les deux aspects de la question sont indépendants.

Le mouvement kurde compte beaucoup sur nos amis les démocrates grecs pour la bonne compréhension de notre question dans ce beau pays qu'est la Grèce, berceau de la démocratie, et pour le renforcement des liens historiques entre nos deux vieux peuples amis, le grec et le kurde.

Leysim, Suisse
Avril 1959

PUBLICATIONS DE L' ASSOCIATION
DES ETUDIANTS KURDES EN EUROPE

KURDISTAN : Revue périodique de l'Association. Belle impression, généralement en anglais. Angleterre. Plusieurs numéros depuis 1958.

KURDISTAN : Un numéro de la revue traduit en arabe, 1958.

K.S.S.E. : "Kurdistan auf dem Weg zur Freiheit" ("Le Kurdistan sur le chemin de la liberté"), un volume en allemand. Vienne, Mars 1959.

PAREZ VANLY : "Aspects de la question nationale kurde en Iran", lettre ouverte au Gouvernement Impérial d'Iran, livre en français, Paris, Juillet 1959.

ISMET CHERIFF VANLY : Entretien sur le Kurdistan et la question kurde, accordé par l'auteur au journaliste grec V. Sakkatos, publié en grec. Athènes, Juin 1959, 32 pages.

Le même entretien, publié en français. Paris, Janvier 1960.

"Le Kurdistan Irakien après la Révolution de Juillet 1958", volume en anglais. Londres, Mars 1960.

"La question d'unification de la langue Kurde existe, - Kurmanji ou Sorani ?" Un volume en anglais, Londres, Mars 1960.

Emir Dr. KABEDIR KHAN : "Kurtçe Lisaninian Mahtasar" ("Petite Grammaire de la langue Kurde") 84 pages, en Turc. Paris, 1960.

DEPOSITAIRE:

"Librairie de l' Escalier"
12, Rue Monsieur-le-Prince,
● PARIS 6°

Imprimé en Angleterre

par

"Duplicators"

179, Morning Lane, E.9.

Jun 1960

INSTITUT KURDE DE PARIS

ENTRÉE N° 508

VAN
93

